

## INTERVIEW EXPRESS

## Un siècle pour la Société d'agriculture de Chénens



## YVAN CHAPPUIS

> Entré à la société d'agriculture de Chénens en 1962, Yvan Chappuis en est également le secrétaire et gérant depuis 29 ans. Il a été le témoin de l'évolution de cette société qui fête cette année son centenaire.

## Quelles ont été les étapes marquantes dans l'histoire de la société?

En 1961, la société construit le premier centre collecteur de céréales du canton de Fribourg. Avec la généralisation de l'emploi des moissonneuses-batteuses il est rapidement devenu trop petit. Un nouveau centre de 15 000 m<sup>2</sup> voit le jour en 1977. Il a coûté plus de 3 mio de francs. Nous avons toujours su nous adapter à l'évolution du monde de l'agriculture.

## Quels sont vos atouts?

Notre plus grande force, c'est la proximité. Cela nous a permis de bien négocier certains tournants comme la libéralisation du marché des céréales en 2001, ainsi que l'introduction de la taxe poids lourds. Nous commercialisons nous-mêmes nos produits et les coûts de transport sont limités du fait de la proximité de nos clients. Sur 270 sociétaires, environ 170 sont des agriculteurs de la région. Nous pouvons compter sur leur fidélité.

## Vous avez également développé des activités parallèles?

Effectivement, la vente de vins est devenue une source non négligeable de revenus. Elle représente 1 mio de francs sur un chiffre d'affaires total de 8 500 000 fr. Nous avons aussi de plus en plus de particuliers qui viennent chez nous. Les villas poussent comme des champignons dans la région. Il est nécessaire de se diversifier.

## L'avenir est-il si sombre?

En tout cas il nous réserve de sacrés défis: la politique agricole, les accords de libre-échange, l'OMC. Si la Suisse peut acheter des céréales moins chères à l'étranger on devra peut-être licencier du personnel, ou pire, fermer boutique. Nous nous y préparons en développant des activités annexes, mais dans le fond la politique agricole, nous la subissons.

PROPOS RECUEILLIS PAR OW

## EXPOSITION

## L'harmonie du monde évoquée en aquarelles

FRIBOURG • L'artiste peintre Antoinette Vonlanthen expose sa démarche à la galerie Fri.



## MONIQUE DURUSSEL

L'artiste peintre Antoinette Vonlanthen expose son œuvre à la galerie Fri à Fribourg. Un accrochage en plusieurs volets: le paysage avec ses lignes d'horizon franches et le personnage, plus précisément l'homme qui se libère du carcan social. Hormis les huiles, plusieurs aquarelles en petits formats évoquent l'harmonie du monde.

Si Antoinette Vonlanthen travaille ainsi, c'est parce qu'elle revendique ces formes d'expression, de communication pour exprimer son admiration pour la nature avec une tranquillité des formes et une composition des couleurs sur lesquelles on n'a aucune influence. «Chaque paysage est un cadeau, un espace de liberté dont je tire une expérience», dit l'artiste qui aime faire bouger la lumière en superposant et grattant les jaunes et orangés sur la toile.

L'autre préoccupation vitale d'Antoinette Vonlanthen, c'est la communication et le conditionnement éducatif qui enferme l'individu. Pour sortir de cette cage, l'homme doit se confronter à la société. C'est une de ces déchirures qui ponctuent la vie que l'artiste illustre dans son installation «Mirta», une poupée submergée par les mots qui couvrent une paroi de plâtre. Dans la foulée, Antoinette Vonlanthen peint «l'homme nouveau», un personnage juste tracé, qui exprime une certaine pureté et de la douceur. Les autres personnages, notamment les jeunes filles expriment, elles aussi, la pureté. Une valeur pour laquelle l'artiste, qui vit entre Berne et Avenches, milite au moyen de son art. I

Exposition jusqu'au 25 octobre me au sa 13 h 30-18 h 30 di dès 15 h.  
Atelier galerie Fri, rue Pierre-Aeby 8, Fribourg.

## JUSTICE

## Dans l'œil du cyclone conjugal

ANTOINETTE RÛF

C'est sûr, le divorce de Lucienne et de Frédéric\* a dû faire des vacances aux gendarmes du Gibloux, régulièrement appelés chez eux, les deux époux s'accusant mutuellement de violences domestiques et se lançant des salves d'injures.

Hier, le reste de leur cyclone conjugal a passé par le Tribunal de la Sarine, où des rafales de force 8 dues à l'extrême nervosité de Lucienne ont fait battre les portes. En tête au nombre de plaintes déposées (quatre à trois), Frédéric a vu son avance s'effondrer en cours d'audience. A l'arrivée, Lucienne est sortie gagnante du tribunal: les deux divorcés ayant retiré leurs plaintes respectives, elle a bénéficié d'un non-lieu intégral, non sans avoir copieusement injurié son ex. Les tentatives de celui-ci de lui renvoyer l'ascenseur sont tombées sous le couperet du juge, l'appelant à «un peu de dignité»: Frédéric a été condamné à 90 jours-amendes avec sursis et une amende ferme de 300 fr. pour mise en danger de la vie et violation grave des règles de la circulation. Deux délits pour lesquels le retrait de plainte est inopérant.

Lors d'une de leurs disputes incessantes, Frédéric avait serré le cou de Lucienne, suffisamment fort et longtemps pour que celle-ci commence à voir des taches noires, signe que son cerveau n'était plus suffisamment irrigué. Une situation qui peut provoquer une mort instantanée par un réflexe d'inhibition cardiaque, et que les tribunaux retiennent systématiquement comme mettant la vie en danger. Les dénégations de Frédéric, qui nie farouchement avoir jamais serré sa femme au cou, n'ont pas fait le poids devant le témoignage de la fille de Lucienne et un certificat médical attestant, quatre jours plus tard, de rougissements et d'une sensibilité persistantes.

Après une autre dispute, Frédéric avait suivi Lucienne en voiture. Leur fille de cinq ans à ses côtés, il avait tenté d'arrêter sa femme en roulant à côté de sa voiture. Lucienne avait alors donné un coup de volant qui avait expédié sa voiture dans un champ. Frédéric, admettant qu'il n'aurait pas dû se comporter ainsi, a tenté de plaider que son comportement s'expliquait, et ne justifiait pas le coup de volant à droite de son épouse, dont il soutient qu'elle avait tenté de le «serrer» à gauche avant de partir dans l'herbe. Il n'a pas convaincu le juge, qui a estimé «sans scrupule» sa conduite et grave sa violation du Code de la route. I

\* Les prénoms sont fictifs.

## CRITIQUE

## Le Divertimento Vocale et Carl Rütli fêtent saint Michel

FRIBOURG • Vendredi, les Concerts d'orgue éponymes ont célébré le saint patron du Collège Saint-Michel.

## MARIE ALIX PLEINES

Amples et solennels, les accords pleins du «Te Deum» de Benjamin Britten offraient une introduction de circonstance, vendredi soir au Collège Saint-Michel, à l'aube offerte par l'Ensemble Divertimento Vocale à l'occasion de la fête automnale de saint Michel.

Sous la direction vivifiante d'Hubert Reidy, le chœur de chambre singinois lance, vers la profuse audience amassée dans la nef, de magnifiques tutti à cappella. La voix soliste de Judith Hayoz plane, limpide. Chapeauté par un puissant registre de sopranos, l'ensemble vocal dialogue à égalité avec les grands jeux de l'orgue Bihler-Mooser-Kuhn du Collège Saint-Michel. Les tuyaux du grand orgue

postromantique cascaded et rutilent, les claviers domptés par les doigts virtuoses de Carl Rütli. Carl Rütli, également compositeur de renom, et dont l'«Ave Maria» s'incarne vocalement au-dessus d'un perpetuum mobile mélodique jazzy tressé par les médiums sensuels de l'orgue.

L'organiste zougais propose ensuite une version de sa «Vita». Une fresque organistique peignant dans des couleurs quasi expressionnistes les péripéties temporelles et spirituelles du moine irlandais saint Fridolin, patron du canton de Glaris et fondateur du couvent de Säkingen sur le lac de Constance. Une écriture aux reliefs habilement suggérés construit de palpitants contrastes entre ostinati

rugueux, généreux entrelacs polyphoniques et méditations hallucinées. La même inspiration très incarnée traverse encore son «Psaume 8» créé pour l'occasion par un Divertimento Vocale émouvant.

La générosité pleine de ferveur qu'expriment les timbres épanouis des voix chorales empreint particulièrement les deux mouvements du bouleversant motet «De Sancta Maria» de Caroline Charrière. A travers une ligne grégorienne épurée et des invocations paroxystiques, la compositrice fribourgeoise évoque avec une éblouissante empathie la figure sereine et douloureusement résignée de la Vierge. Du grand art, intemporel et contemporain! I

## CRITIQUE

## Des trésors musicaux baroques en point d'orgue avec le Venice Orchestra

FRIBOURG • La partie fribourgeoise de l'Académie d'orgue s'est terminée samedi, avec Bach à l'église des Cordeliers.

## DANIEL FATTORE

Tant de vie, tant d'éclat. Telles pourraient être, en quelques mots, les sensations vécues par le public venu remplir, samedi, l'église des Cordeliers de Fribourg. Les mélomanes y ont assisté au concert donné par le Venice Baroque Orchestra, sous la direction d'Andrea Marcon.

Autour de lui, les organistes se sont succédé. Andrea Marcon, quant à lui, a cumulé avec passion les fonctions de claveciniste et de chef d'orchestre. Un poste qu'il a occupé à part entière le temps de l'exécution du concerto pour quatre clavecins et cordes en la mineur de Jean-Sébastien Bach.

Pour restituer tout le brillant de cette impressionnante cathédrale sonore, quatre instrumentistes se sont mis aux claviers: Jan-Willem Jansen, Maurizio Croci, Pieter Van Dijk et Franck van Wijk. Il n'y a aucun temps mort dans leur interprétation, raffinée, pleine d'allant et scintillante, en particulier dans le dernier mouvement de la pièce. L'orchestre, lui, fait preuve d'une grande énergie et d'un souci permanent de finesse, y compris dans les moindres détails. D'autres pièces ont permis à l'auditoire de goûter à la musique d'une époque. La symphonie

de la cantate «Gott soll allein mein Herze haben», de Jean-Sébastien Bach toujours, permet à l'organiste Pieter Van Dijk de faire montre de son talent. Son jeu à la registration habile semble naître tout naturellement des phrases musicales de l'orchestre, et s'installe, tout en sobriété, comme vedette de cette interprétation.

La formation orchestrale étant italienne, le concert se devait de faire une place au compositeur vénitien Antonio Vivaldi. Le geste péremptoire et nerveux du chef, assis à son clavecin, lance par exemple une version fortement contrastée de la sinfonia en do majeur pour cordes et basse continue qui a ouvert le concert. A l'allegro initial, succède un adagio qui fait figure d'instant de repos avant une chaconne toute de rondeur et de douce fraîcheur. Vivaldi occupe également le début de la seconde partie du concert. Dans son exécution du concerto en sol mineur pour cordes et basse continue, la formation opte pour une certaine nervosité qui s'exprime dans les accents musicaux et imprime de l'allant. Et après un adagio planant, l'allegro conclusif prend des allures de tempête fougueuse qui ne sont pas sans rappeler certaines pages des «Quatre Saisons». I